

Bureau de Services Québec de Granby  
Bureau gouvernemental à Granby, Québec  
Adresse : 77, rue Principale,  
RC, bureau 02,  
Granby, QC J2G 9B3

**Att. : Responsables de dossier.**

**Objet : PROCÈS VERBAL DE LA COUPURE DU 1er AVRIL 2022 de monsieur Pierre Michaud.**

Le premier avril 2022 aucun dépôt n'a été effectué dans mon compte encore une fois. Au solde il reste 29\$ au compte. Je me suis présenté au 77 principale Granby lieu de Service Québec à Granby. **Durant l'attente entre 12:00 et 13:00 mes lunettes ont été volé ainsi que mon relevé bancaire effectué un peu avant.** Un policier a déplacé mon vélo cadennassé près de la porte de sortie en sachant probablement que c'est moi le propriétaire (lettre distincte sur ce sujet a venir).

Au alentour de 13:15 j'ai été reçu au guichet. J'ai expliqué que je n'ai pas eu de dépôt au compte et demandé immédiatement si j'ai du courrier. **Aucun courrier ni procédure spéciale semblait être au dossier (dossier actif).** La personne au guichet m'a aiguiller vers une salle ou une agente (?) va parler avec moi. Cette personne s'est identifier comme Mme Johanne Poulin. de St-Agathe. Cette personne me dit que mon **dossier pour ma pension a assez traîner et que mon dossier est fermé ?** J'explique que a St-Agathe j'ai été forcé de signer un document qui donne accès a mes informations personnelles pour Service Canada et rien d'autre ne m'a été demandé. La personne m'explique quelle **attend toujours la réponse de Service Canada** et que maintenant c'est a moi de faire d'autres démarches. Selon cette personne il semble que cela est tout a fait normal compte tenu qu'il n'ont pas eu encore de réponse de Service Canada (perception au téléphone de Monsieur Michaud)

**Cette personne me dit qu'une lettre m'a été écrite le premier mars 2022 sur ce sujet (impression de cette lettre non possible car elle n'est pas au dossier).** J'explique que j'ai vérifier et que aucun courrier ne m'a été adressé durant cette période et que la dernière lettre selon l'agente au comptoir date de 02 février. J'explique que j'ai besoin de sous pour manger et vivre et que encore une fois ce n'est pas a moi a subir les incohérences (**Fraudes, arnaques, actions criminelles**) de l'aide social. Cette personne me dit quelle m'accorde deux mois pour des dépôts point final. J'avise que cela n'a aucun sens et a mon tour et l'avise que je vais transférer le dossier et que obtenir des signatures en privant les gens de nourritures n'est pas sur la liste des choses légales a faire. Selon cette agente un dépôt aura lieu dans trois jours.

De retour au comptoir j'avise que des correspondances écrites seront transmises sur ces actions et sujets et que **ces coupures sont illégales et criminelles.** Sans certitude a 100% j'avise aussi que l'aide social est poursuivit par Pierre Michaud (moi). J'ai aussi avisez que je travaille (dossier de mes enfants et aussi dossier a payer, voir L34) et que mon bût est de sortir de l'aide social honnêtement.

FIN PROCÈS VERBAL DE LA COUPURE DU 1er AVRIL 2022 de Pierre Michaud



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI,  
Ce 02 avril 2022

**Note 1 : Prendre note que ce document sera associé a d'autres commentaires de Pierre Michaud qui suivront.**



PVC0101042022



publier le 02 avril 2022